

## **Bonsoir à toutes et tous**

Au nom du conseil municipal, de mes adjoints et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette cérémonie de vœux 2019.

Nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, dans la solitude ou dans les difficultés.

Bonne année 2019.

Bonne année et merci à l'équipe municipale.

Merci aux adjoints, au Conseil Municipal pour les réunions, l'investissement dans la vie locale.

Merci à mes secrétaires de Mairie : Virginie, Magalie pour leur travail efficace.

Merci aux conjointes et conjoints et en particulier pour leur participation au service du repas des cheveux blancs.

Bonne année et merci à nos employés municipaux pour leur professionnalisme dans leur travail pour le bien-être des administrés.

Bonne année également aux enseignants, aux parents d'élèves et bravo pour les chants à l'arbre de Noël.

Bonne année et merci à nos associations locales et leurs bénévoles. En particulier pour leur collaboration avec le conseil municipal :

Le comité des fêtes.

Le comité de jumelage.

Les amis de l'Abbaye

## QUELQUES MOTS SUR L'ACTION COMMUNALE DEPUIS LES VŒUX 2018 ET LES PREVISIONS POUR 2019

### **La réouverture de l'Abbaye :**

Dernière visite de la Commission de Sécurité, le 4 novembre 2005 : Avis défavorable donc fermeture.

En mars 2014, une priorité de la liste « une équipe à l'écoute des gérémarois » : la réouverture de l'Abbaye.

Il a fallu 4 années de démarches administratives avec parfois du découragement mais sans jamais baisser les bras, ce n'est pas mon habitude.

J'ai été soutenu bien sûr

par le Conseil municipal à l'unanimité,

par les gérémarois,

par nos élus du Conseil Départemental : Nadège, Martine et Gérard et leurs soutiens financiers très importants pour nos communes rurales

par l'Etat qui a transformé la dérogation 2017 en subvention en 2018 : 41 000€

J'ai eu le soutien aussi de Monsieur DE VILLERS pour la porte de la Chapelle qui sert de sortie de secours, un accord a été trouvé. Le soutien de la Paroisse et le grand soutien de nos Amis de l'Abbaye et de son président Christophe BAUDRY.

Après les travaux, le 18 avril 2018, passage de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Beauvais. Fin d'après-midi, le verdict tombe : avis favorable à l'ouverture au public de l'Abbatiale.

On pouvait confirmer l'ouverture officielle le 6 mai 2018.

Urgence de finir le nettoyage.

Le 6 mai, notre Abbaye bien fleurie a retrouvé sa beauté, sa dignité grâce à la chaîne de bénévoles et d'élus, chaîne conduite par les Amis de l'Abbaye et sa cheville ouvrière : Denis FLAMENT. La sonorisation a été financée par l'Association des Amis de l'Abbaye.

Le 6 mai : belle cérémonie avec notre Evêque. Nous étions tous émus et ravis. Depuis, l'Abbatiale revit : messes, concerts, mariages, visiteurs

A tous un immense merci !!

L'ouverture ne doit pas arrêter les travaux d'entretien.

Travaux de couverture réalisé en 2018, restauration de statues du XIIème Siècle, tout cela avec subvention de la DRAC et du Conseil Départemental.

Mise aux normes Paratonnerre demandé par la Commission de Sécurité réalisée fin 2018 : 8 800€

TTC

Début 2019, angle tourelle, pieds de murs, allège base sud avec subventions DRAC et Conseil Départemental.

Encore merci pour les aides.

## **Une priorité : le bien-être des enfants.**

Le restaurant scolaire à la maternelle

L'an dernier, je vous avais parlé du désamiantage. En plus, pendant les travaux nous avons eu un incendie dans le garage qui est maintenant la cuisine.

Avec bien du mal, nous avons réussi à ouvrir pour la rentrée de septembre.

Ce restaurant scolaire, quel bonheur pour nous et nos petits ; plus de transport le midi. Ils ont le temps de manger au calme dans une ambiance chaleureuse. La cuisine centrale reste au centre. Le transport se fait dans des containers transportés par un véhicule Citroën Berlingo 100% électrique.

Début d'année nous organiserons une inauguration du city stade et du restaurant scolaire avec la Présidente du Conseil Départemental.

Au dortoir de la maternelle, pour le confort des petits, les 4 fenêtres ont été remplacées par des fenêtres PVC double vitrage oscillo-battant avec volet électrique pour que les bambins soient dans le noir pour dormir.

Le primaire au centre : une 5<sup>ème</sup> classe est ouverte depuis septembre. Nous avons refait les peintures et changé le sol. Toujours pour le bien-être des enfants.

Le Primaire : école numérique

Le souhait, c'est d'équiper les 5 classes du primaire. Merci pour la subvention de Madame la Présidente du Conseil Départemental. Merci Nadège, merci Martine et Gérard.

La Commune finance toujours la piscine, les classes de neige : 325€ par élève de Saint Germer.  
 $325 \times 24 = 7\ 800\text{€}$

Pour le ramassage scolaire, nous avons un 2<sup>ème</sup> chauffeur transport en commun : Laurent DABEK. C'est plus confortable pour Delphine et nous.

Après les enfants, les cheveux blancs ; Le repas : moment de convivialité qui semble être apprécié. Maintien du bon de 40€ à dépenser dans le commerce local.

## **Les travaux faits, à faire et en cours**

La vidéo protection mise en attente car le Conseil Départemental mettrait en place un centre de supervision pour aider les petites communes.

L'an dernier nous avons eu du mal à terminer la période de chauffage avec la vieille chaudière du centre qui chauffe tous nos bâtiments depuis le groupe scolaire Elie jusqu'au secrétariat de mairie. Nous l'avons remplacée par 2 chaudières gaz qui peuvent fonctionner une après l'autre ou les 2 ensembles par grand froid. Les chaudières sont à condensation, je pense que des économies seront faites étant donné que par grand froid, c'était 100 litres de fuel par jour. Remise aux normes, la chaufferie coupe-feu, découpe de la cuve de 10 000 litres, etc. Dans le cadre de la transition énergétique, le SE60 s'engage au côté des collectivités. Pour avoir 30% de subvention, le dossier devait prévoir 3 économies.

1<sup>ère</sup> : la chaudière

2<sup>ème</sup> : la régulation

3<sup>ème</sup> : en électricité, le choix a été fait sur la salle des fêtes qui est utilisée tous les soirs. L'ensemble de l'éclairage a été remplacé par de l'éclairage led.

Total dépense HT 66 000€ - 30% de subvention. Reste à la charge de la commune : 46 000 €. Je n'ai rien demandé au Conseil Départemental. Je réserve à Martine un autre dossier : la mairie.

En 2018, avec les fortes perturbations nous avons eu des inondations Route Nationale et Douce Rue. Toutes les canalisations pluviales ont été nettoyées, vérifiées avec curage et passage caméra. Le grand problème à résoudre est le ruissellement. Un réseau pluvial a été remis en état. Une autre canalisation n'est pas en très bon état et sera remplacée mais actuellement elle fonctionne. Des solutions devraient être trouvées dans le cadre GEMAPI. C'est la gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Nous sommes concernés par le bassin versant, celui de l'Epte. Voir la lettre de la CCPB.

Le problème à côté du rétrécissement va être réglé. Je pensais pouvoir le faire avec l'entreprise qui réalisait les travaux trottoir et pluvial rue de Bray et de Senantes. Nous avons eu la subvention du Conseil Départemental. Merci martine. L'Etat avec la DETR l'a reporté en 2019. Budget travaux prévu : 143 000 € TTC. Désolé pour les riverains, encore un peu de patience.

## **Travaux RD129, rue Michel GREUET et Jean JAURES**

La chaussée sera refaite par le Conseil Départemental aux vacances de Pâques pour ne pas perturber les transports scolaires. Pour les riverains qui voudraient vendre des terrains pour bâtir, faites viabiliser vos terrains. Après, pendant 5 ans, le Conseil Départemental peut interdire les travaux sur une voirie neuve. C'est pourquoi nous réalisons de l'enfouissement de réseau aux entrées du centre dans le périmètre de l'Abbaye subventionné par le SE60 et le Conseil Départemental pour les réseaux France Telecom.

### **La station d'épuration**

Le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration est perturbé par des eaux parasites, c'est pourquoi, à la demande de l'Agence de l'Eau qui le subventionne, un diagnostic est en cours. Ne soyez pas surpris de voir même la nuit des agents de Véolia intervenir sur le réseau.

La station d'épuration et les canalisations ne sont plus sous la responsabilité de la commune. Transfert obligatoire à la Communauté de Communes du Pays de Bray depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour tous les assainissements collectifs des communes de la CCPB.

### **Les chiens**

L'arrêté que j'ai pris ne visait personne, c'était une information. L'arrêté était fait pour calmer des problèmes de voisinage. Par contre, pour les maîtres qui laissent faire les besoins de leurs chiens Place de Verdun au monument aux morts, Place de l'Abbaye, Cour de la Mairie sans ramasser, le Conseil municipal va prendre des dispositions pas agréables pour les maîtres, ainsi que pour les chiens errants qui risquent de produire des accidents surtout sur la RN31.

### **La poste**

Pour éviter sa fermeture, la Poste va devenir une Poste Communale dans l'accueil de la Mairie. Le mobilier, l'informatique, la signalisation sont fournis par la Poste. Pour les travaux à la Mairie, leur participation : 4 000€ pour une porte, 1 000€ pour l'alarme, 80% des travaux limités à 20 000€. Pour le fonctionnement, 1 015€ mensuel. Une garantie de garder le service pendant 18 ans.

La Poste veut supprimer les boîtes aux lettres réparties sur la Commune. Je vais devoir me battre pour en garder, peut-être modifier les emplacements.

### **Ce qui me préoccupe beaucoup :**

Le départ en retraite du Docteur FINKIELSZTEIN. Nous allons transformer les locaux de la Poste en maison de santé. Actuellement, Hervé notre pharmacien et moi-même avons bon espoir que ça se réalise. Nous avons des contacts. Un docteur de Gournay devait venir à St Germer, cela ne se fera pas. Le désert médical, c'est un problème qui ne concerne pas que St Germer.

### **La mairie**

Mes gros travaux : rendre accessible la salle des mariages et du conseil, remplacer le pignon côté cour en mauvais état, la toiture en tuiles qui risquent de glisser. Depuis de nombreuses années, le campanile perd ses ardoises. Je lance une consultation pour un architecte, la mairie est classée. Après appel d'offre, demande de subvention Conseil Départemental, DRAC ou DETR. Après l'Abbaye, c'est notre Mairie qu'il faut sauver.

Nous réalisons des travaux suivant les possibilités budgétaires pour le moment sans emprunt (sauf pour la fibre) et sans augmenter les impôts.

### **Le commerce local**

Depuis l'an dernier, une pizzeria s'est installée.

L'épicerie a changé de propriétaire.

Si vous voulez que les commerces restent, il faut les faire travailler anciens et nouveaux. Merci pour eux.

### **Des infos**

Nous avons décidé de rééditer un bulletin municipal en 2019 notamment pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

Si tout va bien, les 6 et 7 juillet 2019, pour la réouverture de l'Abbaye, une fête médiévale sera organisée par la Communauté de Communes du Pays de Bray. On aura besoin de vous et des associations locales.

2015 : la Commune obtient sa 1<sup>ère</sup> Fleur

2018 : la 2<sup>ème</sup> Fleur nous a été attribuée. Bravo aux agents municipaux et au responsable fleurissement : Yoann BECTARTE.

En plus, Monsieur et Madame DHEILLY ont reçu le 1<sup>er</sup> prix départemental des façades fleuries visibles de la rue. Bravo !

Sans oublier notre concours communal des maisons fleuries 2018. Résultat dans le bulletin municipal

Bienvenue aux nouveaux habitants. Si vous souhaitez vous présenter, Présentez-vous, s'il vous plaît.

Depuis 1 an, je suis le Président de la Communauté de Communes du Pays de Bray. Ce n'est pas une tâche facile, en succédant à Nadège Lefebvre, que j'apprécie beaucoup et qui est maintenant Présidente du Conseil Départemental.

Nous devons continuer ce que nous avons commencé depuis plusieurs années et assurer les transferts obligatoires de compétences :

- assainissement collectif,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- prévoir le transfert eau potable
- le projet de zone d'activités et hôtel d'entreprises sur notre territoire : des études étaient en cours le long de la RN31 sur le territoire de Cuigy en bray. Il y a beaucoup de problèmes techniques et environnementaux à régler, l'acquisition du foncier actuellement bloqué par le projet de déviation de la RN31. Nous sommes en négociation avec plusieurs terrains qui pourraient être sur Ons en Bray, il reste 2 parcelles sur Saint Germer après plus de terrain à proposer sur notre territoire pour de nouvelles entreprises ou des entreprises qui doivent se développer. L'Hôtel d'entreprise est très important pour nos jeunes artisans qui veulent démarrer. Il faut aussi gérer le développement de la zone d'activités de Frier à Sérifontaine.
- terminer le PLUIH (Plan Local Urbanisme Intercommunal Habitat). Pas facile d'arriver à un accord entre les Communes, l'Etat et le Bureau d'Etudes. Nous avons décidé de prendre le temps de rencontrer les Communes individuellement avec le Bureau d'Etudes. Cela va permettre de connaître le souhait de chaque Commune. Il n'est pas question que le Bureau d'Etude impose ses exigences. Le zonage ne doit pas pénaliser nos Communes dans leur développement.

Je voudrais remercier :

- les Vice-Présidents :
  - Matine BORGEOO conseillère départementale et maire de St Pierre ès Champs
  - Patrick BATOT, maire d'Espaubourg
  - Jean-Michel DUDA, maire du Vaumain
  - Jean-Claude CARBONNIER, 1er adjoint à Sérifontaine
  - Jean-Pierre BLANCFENE, 1<sup>er</sup> adjoint à Lachapelle aux Pots
- Le personnel de la CCPB qui est très compétent et motivé
- La DGS, Eloïse, qui gère les dossiers avec une efficacité remarquable. Un bon soutien pour nous élus.
- Les Maires et Délégués des Communes pour leur participation aux nombreuses réunions.

Il faut l'unité et la cohésion des 23 communes pour le bon fonctionnement de notre Communauté de Communes. C'est ce que je souhaite pour 2019.

Bonne année à tous

Vive Saint Germer